Conseil de quartier Oly / La Glacière
22 mai 2024 à 19h00 – 41 participants

Ordre du jour :

- Projets à venir et en cours dans le quartier
- Temps d'échange avec les habitants

1) Projets à venir et en cours dans le quartier

Projet route de Corbeil
Il s'agit d'une opération mixte menée avec le Département : enfouissement des réseaux, reprise de l'ouvrage d'art route de Corbeil et RN6, réfection de la couche de roulement entre la rue du Repos et la rue Parmentier (nouveau tapis phonique, remplacement des trottoirs et des bordures), intégration d'un volet paysager et d'une aire de jeux, mise en lumière de l'ouvrage et des plantations. Réalisation du projet sur l'année 2025

Projet de requalification du quartier de la Glacière
Projet route de Corbeil sous le pont de refonte de cette entrée de quartier. Via l'EPFIF rachat de Foncier en cours pour bénéficier d'un terrain « correct » pour le projet.
Refaire l'enrobé et végétaliser. Le budget total de ce projet est de 300 000 €
Une réunion sur le sujet est prévue le 17/06/2024 en salle des mariages.

Ilots carrefour rue du bac d'Ablon / rue de la Glacière :
2 mois de tests concluants pour casser la dangerosité liée à la vitesse.

Projet budget participatif au sein du square rue de Courcel :
Des travaux vont être engagés pour réaménager ce square : Renfort de jeux pour les enfants, reprise des jeux existants, végétalisation et plantations arbustives, embellissement du square et renfort de mobilier urbain

Réfection d'un trottoir à la suite des travaux de construction de l'EHPAD rue des Saules et déplacement du ralentisseur sur chaussée
Ces travaux interviendront à la fin du mois de mai

Fin des travaux de la rue Raymond Paumier prévue pour début juin.

Les travaux de rénovation de l'école Jules Ferry maternelle ont pris du retard dus à la découverte d'une nature de sol non conforme avec les études. Des renforts de structures sont donc à l'étude.

Reprise des aires de jeux dans le quartier de la Prairie de l'Oly prévue avant cet été.

1) ***<u>Temps d'échange avec les habitants :</u>***

Où en est-on du projet de démolition des tours ?
La tour F est maintenant vide, la G est vide à ¼ et la tour H est aux ¾ vide. L'avancée se déroule dans un bon timing. La tout F devrait être démolie d'ici un an.
Dès que le programme de démolition sera finalisé, une réunion d'information sera organisée.
Pour rappel, cette opération est portée par l'Agglomération.

Maison abandonnée au 1 rue des Capucines dans la rue Raymond PAUMIER, squattée par le voisin pour y faire des locations :

Des renseignements vont être pris, à l 'issue de la réunion. La police municipale interviendra sur place pour constater les faits. En cas de faits avérés, des démarches seront mises en place pour déloger les squatteurs.

Rue Raymond PAUMIER, la plantation des arbres semblent faites trop près des murs (pouvant créer ultérieurement des dégâts) et de façon irrégulière. Pourquoi ?

La plantation des arbres est effectivement irrégulière, mais il n'a pas été possible de faire autrement. La présence d'un grand nombre de réseaux en sous-sol (gaz, électricité, évacuation …) empêche un alignement régulier. Néanmoins il a été fait au mieux et l'essence des arbres plantés a été étudiée avec des racines traçantes qui s'enfoncent mais ne s'étalent pas.

Fin des travaux rue Raymond Paumier d'ici 15 jours. SATELEC termine de retirer les anciens poteaux béton.

Il s'agit du parcours de la flamme olympique qui passe à Montgeron le 22 juillet. Les trottoirs et la zone d'enrobée vont être refaits d'ici là, afin de permettre une déambulation correcte.

Il semble que la supérette sera rasée d'ici septembre, est-il vrai que lors de la reconstruction il n'y aura qu'une pharmacie et une maison pluridisciplinaire. A ce jour il n'y a plus que 2 commerces pour le quartier de l'Oly, si elle n'est pas réinstallée le quotidien deviendra difficile.

Aujourd'hui, dans le cadre de la reconstruction, il a été décidé de privilégier le maintien de la pharmacie. A la place de la supérette il serait question de reconstruire un étage, pour réhabiliter l'ensemble et créer une maison médicale. Dû au retard du projet, suite à l'éviction de la supérette, il n'est pas possible de la reloger immédiatement. Cependant, une supérette est évidemment prévue à l'issue des travaux. Dans l'attente, il peut être étudié la mise en place d'un commerce ambulant type dépôt de pain, épicerie … au centre Aimé Césaire.

- Allée des roses, malgré la présence d'une caméra, les voitures et camions passent en sens interdit, pouvez-vous intervenir ?

Des contrôles réguliers sont déjà opérés. Cependant, la police municipale va augmenter ses contrôles statiques afin d'endiguer cette pratique. En parallèle, n'hésitez pas à l'interpeller lorsque vous constatez ces infractions en précisant le jour et l'heure).
S'agissant de la présence des caméras, une vérification va être effectuée pour qu'elle soit bien dirigée sur le terre-plein central. Une relecture des vidéos pourrait permettre la verbalisation.

- **Serait-il possible de joindre des photos avec le formulaire de contact ?**

Tout en bas du formulaire de contact, l'ajout de photo est proposé pour appuyer vos demandes.

- **Quelle est l'amplitude de travail de la Police Municipale pour pouvoir couvrir les infractions ?**

Après une période en manque d'effectif certain au sein de la Police Municipale, les effectifs seront au complet d'ici le 13 juin 2024, ses horaires évolueront à cette même date comme suit :

- Du 1er mai au 30 octobre : du lundi au dimanche de 7h30 à 00h00
- Du 1er novembre au 30 avril : du lundi au dimanche de 7h30 à 21h00

En cas de besoin vous pouvez donc contacter la patrouille au 06 20 43 53 32

- Peut-on savoir qui gère le retrait des véhicules épaves, ainsi que les dépôts sauvages ?

S'agissant des véhicules épaves, la Police Municipale intervient sur la voie publique, et sur demande des bailleurs (via une convention) dans le domaine privé. Coté Montgeron, la ville travaille en étroite collaboration avec Batigère pour traiter ce sujet.
Concernant les dépôts sauvages,

- De plus en plus de renards occupent la prairie de l'Oly, y a-t-il quelque chose à faire ?

Ce sont des entreprises spécialisées « des louvetiers » qui doivent intervenir, nous allons donc prendre leur attache via le Département, pour voir ce qu'il est possible de faire.